

L1 Droit après deux PACES

Par **Aude94**, le 20/01/2014 à 20:31

Bonjour!

Je vous explique ma situation: je suis carrée en PACES à Nantes et je souhaiterais me réorienter en L1 de Droit en Septembre (toujours à Nantes).

J'ai donc contacté le service des inscriptions qui m'a dit qu'il fallait que je passe devant une Commission d'Admission...

En fait j'aimerais savoir en quoi consiste cette commission. Est-ce un entretien oral? Une étude de dossier basique? Que va t-on me demander? Faut-il préparer une lettre de motivation? Quels sont les motifs de refus?...

Si quelqu'un ici peut me renseigner ce serait super sympa :)

Aussi, si vous avez des infos concernant l'ambiance, les cours etc.. de la fac de droit de Nantes, je suis preneuse ^^

Merci d'avance :)

Par **Poussepain**, le 20/01/2014 à 21:17

Bonjour,

J'ai eu le même parcours (à l'époque PCEM1 :/) mais pas à Nantes.

J'ai du constitué un dossier avec un cursus universitaire (pas très fourni du coup, ma demande de changement d'université, CV et lettre de motivation). Le dossier a été étudié par une commission sans entretien et j'ai reçu par la suite une décision individuelle (un jour vous étudierez ça ;)) d'admission en L1, avec un dossier d'inscription.

C'était purement formel puisque le bac en poche toute inscription en L1 en toute fac est de droit. Après je sais que aujourd'hui, depuis la LRU, il est de bon ton d'invoquer le manque de place pour mettre en œuvre des tirages au sort ou autre, mais a priori il n'y'a pas de raison (je sais pas si Nantes fais ça).

En tout cas on devrait pas vous refuser sur dossier en L1.

Sinon, déjà, félicitation pour cette réorientation, le droit est passionnant et demande plus de réflexion que le concours de médecine (on voit où se situe en réalité le par cœur). J'espère que vous allez vous éclater autant que moi dans cette voie. Rien n'est fini après la PACES et

les remises en cause sont toujours nécessaires et profitables. C'est une vraie expérience de vie qui vous servira à repartir d'un bon pied en droit.

Je vous transmets aussi les mots que m'avait prononcé une étudiante de L3 ancienne carrée de médecine quand j'étais en L1 : "Tu verras après médecine tu sais déjà travaillé, le droit ça va tout seul !"

Je rajouterais "avec de la passion, bien sûr comme tout" mais je suis sûr que ça ira bien pour vous ;).

Par **bulle**, le **21/01/2014** à **13:19**

Bonjour,

A voir également, si vous ne pouvez pas directement entrer en L2, des amis, dans la même situation que vous, ont pu le faire, ce qui leur a permis d'économiser une année.

Par **Exequatur**, le **21/01/2014** à **15:20**

Bonjour,

De sombres rumeurs circulent sur cette redoutable et redoutée Commission d'Admission. Elle se compose très précisément d'un avocat spécialisé en droit des affaires inscrit aux barreaux de Paris et de New-York, du procureur de la République de la ville de Nantes, du doyen de la faculté de droit, du président près la Cour de cassation, du président du Conseil d'État ainsi que d'un éminent membre du célèbre Conseil d'État.

Il te faudra répondre à une série de questions impitoyables, très pointues, sous le regard impavide voire diabolique des examinateurs. Je te suggère pour cela de commencer sans tarder l'étude des matières tel le droit des entreprises en difficulté, la procédure civile, les sûretés, le droit des obligations ou encore le droit administratif.

S'ensuivra un test psychologique en présence d'un psychologue spécialement nommé par décret du Premier ministre, afin de voir si tu es apte mentalement à affronter les voies ténébreuses et élitistes de la fac de droit.

Puis, tu seras officiellement étudiant(e) en droit. Tu croiseras un nombre importants de professeurs et chargés de TD pas très passionnants, pas très intéressants, et franchement sans intérêt. Mais tu rencontreras également des gens fabuleux, des professionnels aguerris et passionnés, des hommes et des femmes, rares, qui te vendront du rêve et te donneront les clés de la réussite. Si tu aimes ce que tu fais, si tu es passionné(e) tu excelleras et tu risques de t'éclater.

Par **Aude94**, le **21/01/2014** à **20:36**

Bonsoir à tous et merci pour vos messages :)

Je suis allée à la fac de droit pour avoir de plus amples informations et devinez quoi?... Pas de commission d'Admission! La dame de l'administration avait apparemment mal compris ce que je lui demandais la première fois...

Il suffit d'aller s'inscrire en Juillet pour la rentrée de septembre :)

Paulab: Tu avais bien raison en fin de compte ^^ Quant aux dames... effectivement elles sont... Spéciales...

Bulle: Apparemment cela n'est pas possible dans mon cas :/ C'est bien dommage j'aurais apprécié de gagner un an.

Poussepain: J'espère que ce sera mon cas aussi :)

Exequatur: Si tout le monde a ton humour ça promet d'être bien cynique... Ca n'est pas pour me déplaire ^^

Et merci à tous de m'avoir fait part de vos expériences et de votre ressenti ça m'encourage encore plus à me tourner vers cette voie :)

Merci encore ^^

Par **Exequatur**, le **21/01/2014** à **23:33**

Tu l'avais deviné, je plaisantais. Seul le dernier paragraphe est vrai. Crois-moi tu vas tomber sur de véritables mines d'or. Bonne chance !